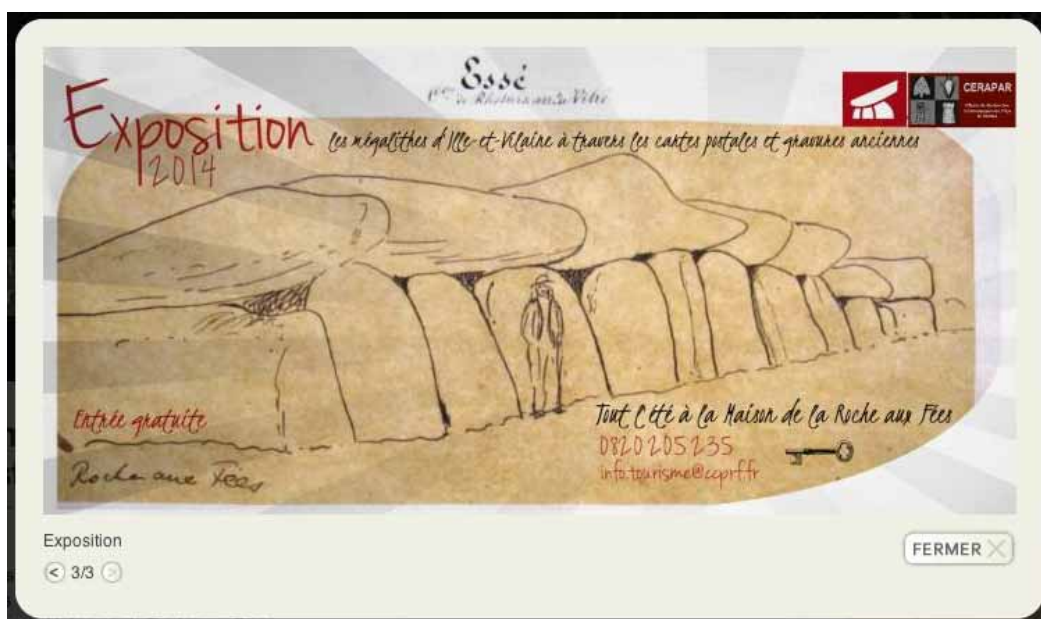


Nous, vous, tous : Brét... iliens

Date : 21 juin 2014

L'histoire commence gentiment du côté d'Essé, où il est question d'une chouette exposition sur "*les mégalithes d'Ille-et-Vilaine à travers les cartes postales et gravures anciennes*", qui est organisée cet été en collaboration avec le très sérieux "*Centre de Recherches archéologiques du Pays de Rennes*" :



(cliquer pour agrandir)

C'est une question qui ne pouvait évidemment pas échapper au Département :



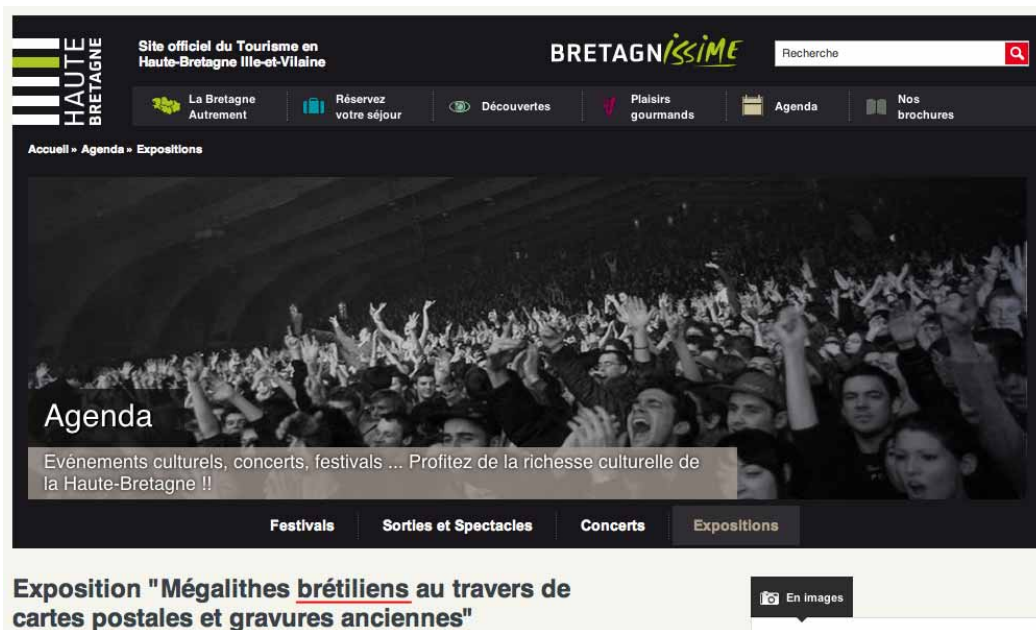
Vous vous êtes peut-être déjà glissés dans l'une des 540 églises et chapelles d'Ile-et-Vilaine ? Promenez dans l'un des nombreux sites mégalithiques bretilien ou sur les sites industriels de Lormandière, à Chartres-de-Bretagne, ou de la Brutz, à Teillay ? Dans certains de ces lieux, le Département d'Ile-et-Vilaine pilote ou participe à la conservation de leurs attraits.

(cliquer pour agrandir)

(parenthèse, au passage : je sais ce qui se dit - à tort et à travers - sur l'accord de "l'un des" dans la grammaire française, mais ne serait-il pas judicieux que le Conseil Général - qui revendique haut et fort des responsabilités à l'égard des collégiens - s'en tienne rigoureusement à ce qu'en dit le Bescherelle ?...)

Bon, je reprends... parce que ce qui me surprend le plus n'est pas là.

Ce qui me surprend le plus, c'est que le Comité départemental du tourisme vient d'utiliser (pour la deuxième fois, seulement, en un an) le nom de marque des habitants... qu'il n'avait utilisé la fois précédente que pour mieux le dénoncer.



(cliquer pour agrandir)

Dans l'appellation retenue, il y a 2 fautes d'orthographe, mais c'est si courant !...

Je me demande simplement si - dans ce cas là - ce n'est pas un peu volontaire.

Car je me souviens parfaitement de la teneur de mes entretiens avec le Président ainsi qu'avec la Directrice du Comité départemental du tourisme, que je livrerai sans doute un jour quand ils auront "raccroché".

Juste une petite question, un an après le dépôt de la marque auprès de l'INPI :

Que reste t'il de la Bretagne dans Brét et de l'Ille dans ilien ?

En tous cas, je ne vois rien dans Brétilien qui soit clairement de l'Ille-et-Vilaine.